

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES (CGV)

### CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») s'appliquent de plein droit et sans réserve à toute commande de prestations et produits, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les éventuels documents du client, sur lesquelles les présentes conditions prévalent. Toute commande signée implique l'accord définitif et irrévocable du client. Les conditions englobent toutes les prestations et produits proposés sur le site [www.exposika.com](http://www.exposika.com).

Le client peut consulter librement et à tout moment l'intégralité de nos conditions générales en cliquant sur le lien « conditions générales de ventes » accessible depuis le site [www.exposika.com](http://www.exposika.com). Les présentes conditions peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis.

### ACCEPTATION DES COMMANDES

Les commandes ne seront prises en compte qu'au retour du devis signé portant la mention « bon pour accord » ou d'un bon de commande dûment complété et, après validation de ces documents par notre société SPOOTNIK STUDIO (« SPOOTNIK » ou « EXPOSIKA »).

### DOCUMENTS CONTRACTUELS

Nos catalogues ou autres documents publicitaires ou promotionnels ne constituent pas une offre définitive. Les caractéristiques des produits et services peuvent être modifiées par notre société sans préavis. Nous pouvons également cesser la vente d'un produit. Il appartient donc au client de vérifier avant toute commande la disponibilité du produit et du service. Il ne sera accepté aucune annulation pour toute commande déjà entrée en processus de réalisation.

### TARIFS

Les prix sont exprimés sur notre site en euros hors TVA sauf mention contraire. Les prix indiqués sont modifiables à tout moment sans préavis.

Il incombe au client de vérifier qu'il dispose bien des tarifs en vigueur. Les offres faites à nos clients sont valables pour une durée d'1 mois maximum à compter de la date d'émission du devis. Passé ce délai, les produits sont fournis aux tarifs en vigueur à l'enregistrement de la commande.

Toutes les commandes, quelle que soit leur provenance, sont facturées et payables en euros uniquement. Tout changement du taux de TVA applicable sera automatiquement répercuté sur nos prix. Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonctions des spécificités demandées par le Client concernant notamment les modalités et délais de livraison.

### DÉLAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison s'entendent à la date de mise à disposition en nos locaux et sont donnés à titre indicatif. Les retards susceptibles de se produire ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande, le refus de prendre livraison des marchandises, le non-paiement de la facture ni donner lieu à l'application de pénalités, au versement d'indemnités ou de dommages et intérêts.

### LIVRAISON

Les livraisons sont faites à l'adresse indiquée sur le bon de commande qui ne peut être qu'en 1 point dans la zone géographique convenue. Concernant les livraisons hors de France métropolitaine, les articles commandés sont importés dans le pays de destination par et sous la responsabilité du client. Il lui appartient de prendre auprès des autorités locales concernées les informations nécessaires et de veiller à respecter scrupuleusement les formalités spécifiques à l'importation de ces articles sur le territoire du pays de destination. Les éventuels frais de douanes ou taxes locales sont à la charge exclusive du client sauf mention contraire (particularités des envois postaux).

### TRANSPORT

Le transport, quel qu'en soit le mode, est effectué aux risques et périls du destinataire qui doit, avant de prendre livraison des marchandises, s'assurer qu'il n'y a ni avarie, ni manquant, et si nécessaire, notifier par écrit toutes réserves utiles auprès du transporteur qui est seul responsable. Notre société ne pourra être tenu pour responsable d'une éventuelle détérioration du colis expédié ou de son contenu durant le transport par les services d'expédition.

### CAS FORTUITS ET FORCE MAJEURE

Notre société ne pourra être tenu pour responsable de délai non respecté ou d'une impossibilité de livraison, ou la non-exécution de la prestation pour cause de cas fortuits ou de force majeure tels que tout acte émanant d'une autorité civile ou militaire, arrêt de travail, incendie, dégâts des eaux, événement climatique, interruption ou retard dans le transport, défaillance technique, pénurie de matières premières et fournitures, tout fait imputable à un tiers, ainsi qu'en cas de survenance de toute circonstance empêchant l'exécution normale des commandes par notre Société. Les quantités prêtes à livrer au moment de l'événement devront être acceptées par le client

### PAIEMENT

**Modalités de paiement** Une facture sera adressée au client soit par courrier soit incluse dans le colis lors de livraison d'expositions. Les règlements se font par chèque, virement bancaire ou mandat administratif à l'ordre de la société SPOOTNIK STUDIO. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

**Délais de paiement** Nos factures sont payables, à l'adresse de notre siège social, à 30 jours net (date de facture). La date de réception de facture ne peut être prétexte à un report d'échéance. Des frais administratifs (10€ HT) seront comptés sur toute facture refaite à la demande du client. En cas de retard de paiement, seront exigibles, de plein droit et sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sur facturation simple, des pénalités de retard égales à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

### RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

SPOOTNIK STUDIO se réserve, jusqu'au parfait encaissement du prix intégral de la Commande, en principal et accessoires, frais et taxes compris, un droit de propriété pleine et entière sur les produits commandés, lui permettant de reprendre possession des produits, et ce quelle que soit la date de livraison. En revanche, le transfert des risques, de perte et de détérioration s'effectue dès livraison et réception des produits par le Client.

### RETOUR PRODUITS ET RECLAMATION

Il n'est pas dans la politique de notre société de reprendre des produits livrés. Les retours sont autorisés à titre exceptionnels et sous certaines conditions, et avec l'accord de Sputnik Studio.

Seuls les produits standards (vente d'exposition) et en bon état, rendus dans leur emballage d'origine, peuvent faire l'objet d'un retour. Le transport retour est à la charge du client. Le client devra nous faire parvenir sa réclamation obligatoirement par écrit dans un délai maximum de 10 jours à compter de la réception de la marchandise. Passé ce délai, aucun retour ne sera accepté.

Aucune réclamation ne sera prise en compte pour les produits en déstockage et pour les produits ayant fait l'objet d'un Bon à Tirer (création d'exposition et supports de communication), étant entendu que le client aura préalablement pris connaissance et accepté par écrit le BAT.

### RESPONSABILITÉ

SPOOTNIK ne pourra être tenue pour responsable d'un préjudice financier, commercial ou d'une autre nature causé directement ou indirectement dans le cadre de l'utilisation de ses services, prestations ou du fait de l'achat de Produits. SPOOTNIK décline toute responsabilité si le produit livré ne respecte pas la législation du pays de livraison. SPOOTNIK ne garantit pas la continuité des services disponibles sur son site ni l'absence totale d'erreur, de déficience technique ou autre, et ne peut être tenu responsable des dommages consécutifs, spéciaux ou accidentels, directs ou indirects, résultant de l'accès ou de l'utilisation du site.

### PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Toutes les données personnelles vous concernant sont traitées avec la plus stricte confidentialité. Nous ne vous demandons que les informations indispensables à la qualité de nos services et du traitement de vos commandes. Sauf avis contraire, notre société s'autorise à utiliser toute prestation comme présentation de ses réalisations sur son site web et dispose de l'autorisation d'utiliser le logo et le nom du client dans sa communication commerciale.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Toute reproduction, totale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de nos produits et services, faite sans le consentement préalable et écrit de notre société est illicite et constitue une contrefaçon donnant lieu à des sanctions pénales. Toutes Créations restent la propriété inaliénable de Sputnik Studio. Tous les travaux seront signés sous le nom d'Exposika ou Sputnik Studio. L'utilisation par Exposika de vos visuels implique que vous détenez leurs droits de reproduction. Exposika ne sera pas tenu pour responsable en cas de litige concernant les droits d'auteurs.

L'accès au Site ne confère aux Utilisateurs et Clients aucune prérogative sur les éléments du Site protégés par des droits de propriété intellectuelle, et notamment (liste non limitative) les informations, données, photographies, marques, images, dessins, graphismes, animations, textes.

### LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

De convention expresse entre les parties, les présentes CGV, notre Site, ainsi que toute commande passée par le Client sont régies exclusivement par le droit français. Une solution amiable sera recherchée avant tout recours judiciaire. En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'exécution des CGV ou d'une commande, seul sera compétent le Tribunal de Commerce de Thionville, quel que soit le mode de paiement et même en cas de pluralité de défenseurs.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES À LA LOCATION D'EXPOSITIONS

Les présentes conditions particulières viennent compléter nos conditions générales de vente. Ces conditions particulières s'appliquent dans le cas de location d'expositions de notre catalogue. Ces conditions sont accessibles à tout moment sur le site [www.exposika.com](http://www.exposika.com) et prévaudront le cas échéant sur toute autre version ou tout autre document contradictoire ainsi qu'aux conditions de location du client, en tous ses termes.

### RÉSERVATION ET COMMANDE

Toute réservation devra se faire par écrit et sera considérée comme définitive après réception de la fiche de réservation dûment complétée et signée. Les commandes doivent être confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande dûment signé par le client. Les locations ne sont effectives qu'après acceptation expresse et par écrit de la commande du client par EXPOSIKA qui s'assurera notamment, de la disponibilité des produits demandés.

*Seule une confirmation de commande par EXPOSIKA vaut engagement de sa part.*

### CONDITION ET DURÉE DE PRÊT

La durée location est de deux semaines minimum. **Toute semaine commencée sera due en totalité.**

Les panneaux d'expositions doivent rester sur le lieu de présentation prévu au contrat. Les documents accompagnant les expositions (livrets-jeux, supports de communication) peuvent être distribués aux visiteurs sauf mention contraire et en respectant la Propriété Intellectuelle. Les livrets sont remis gratuitement au Client sous forme de fichiers informatiques (PDF). Ce dernier en assure la duplication et la diffusion à ses frais auprès de ses visiteurs. Les supports de communication font l'objet d'un complément de commande et sont subordonnés à une location d'exposition.

### TARIFS

Les prix des locations d'expositions s'entendent pour toute la durée de location, arrêtée d'un commun accord entre les parties, hors assurances, frais de transport aller et retour inclus sauf mention contraire. Les frais d'impression et de livraison des supports de communication s'ajoutent au prix de la location. Le tarif pourra être majoré des coûts de transport spécial et de main d'œuvre supplémentaire consécutifs à une livraison en express, un dimanche, un jour férié et/ou en dehors des heures d'ouverture.

### REPLACEMENT

En raison d'impératifs tenant à la disponibilité des expositions lors de la réception de la commande, EXPOSIKA se réserve le droit de proposer une autre jeu de l'exposition à même d'assurer un usage identique (*identique en format et nombre de panneaux*) en lieu et place de l'exposition présentée sur le site [www.exposika.com](http://www.exposika.com). Il ne sera consenti au client aucune déduction ni indemnité pour tout remplacement d'exposition accepté par le client.

### TRANSPORT ET LIVRAISON

Les dates et horaires de livraison sont donnés à titre indicatif. Les expositions sont livrées par voie postale en recommandé remise contre signature. La livraison par Colissimo est effectuée par la Poste. Un numéro de colis est envoyé par e-mail dès l'expédition du colis afin que le Client puisse suivre son acheminement. En cas d'absence, le facteur dépose habituellement le colis dans le bureau de Poste le plus proche. Un avis de passage vous en averti. Si le Client ne récupère pas le colis dans les délais convenus, le colis nous est automatiquement retourné. Le bordereau pour le retour de l'exposition, préalablement complété et affranchi, sera remis au Client sous forme de fichiers informatiques au format PDF. L'installation (pose et dépose) est à la charge du client conformément aux instructions fournies par Expositika. L'enlèvement et le retour de l'exposition par le client pourront s'effectuer à sa demande dans les locaux de la société EXPOSIKA, contre signature d'un bon à la livraison, sans qu'il ne soit procédé à une quelconque réduction de prix. Les supports de communication sont livrés par transporteur, choisi par l'imprimeur, à une date indépendante de l'exposition.

### SÉCURITÉ

Le Client est responsable des biens mis à sa disposition dès le jour de l'enlèvement et s'engage à ne faire aucune modification aux pièces qui lui sont fournies. Il doit veiller à la sécurité de l'exposition pendant et en dehors des heures d'ouverture du lieu d'exposition. Les locaux seront réservés à cet effet et doivent être prêts à recevoir l'exposition. Le locataire reconnaît avoir pris connaissance que le matériel loué est conçu pour être utilisé dans des lieux couverts. Le locataire s'engage en outre à utiliser le matériel loué conformément à sa destination usuelle, *s'engage à entretenir l'exposition à la maintenir en bon état d'usage, le tout à ses frais et sous sa propre responsabilité*. et assurera l'entreposage adéquat des caisses et du matériel d'emballage fournis par Expositika. Passé un délai de 24 heures de la mise à disposition de l'exposition, faute par le locataire d'avoir présenté par écrit un état des lieux clairement motivés sur l'état du matériel d'exposition et sur les quantités, aucune réclamation ne sera admise.

### ASSURANCE

Le locataire prend seul la responsabilité de toute détérioration, perte ou vol, dommages subis par le matériel loué. dont il s'engage expressément à se garantir, par assurance. L'Emprunteur s'engage à assurer l'exposition selon la valeur indiquée auprès d'une compagnie d'assurance de son choix. Cette assurance couvrira les dommages, perte ou vol qui pourraient survenir lors du transport aller et retour, de la manutention et pendant toute la durée du prêt. Toute dégradation, perte ou vol, constatée par Expositika en fin de location sera facturée à l'Emprunteur qui s'engage à régler le montant des frais de réparation dès réception de la facture. Les éventuelles réparations visant à remettre en bon état de fonctionnement le matériel restitué, les pertes, les vols, se factureront en sus. Cette facturation sera payable à réception.

### RETOUR DU MATÉRIEL

L'ensemble du matériel d'exposition doit être rendu intact et complet, dans son emballage initial, à la date prévue. Quel que soit la durée de la location, le défaut de restitution par le client de l'exposition entraînera de plein droit le règlement immédiat par virement bancaire du prix de location, majoré d'une indemnité égale à 30 % du montant total de la commande.

### ANNULATION

Toute annulation de location d'exposition par le client, suite à une réservation ferme (signature de devis, de la fiche de réservation ou de la convention de location) entraînera le paiement des frais de 30% du prix de location. Aucune annulation, ni réclamation ni retour, ne sera prise en compte sur les supports de communication.

### RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les expositions louées par EXPOSIKA demeurent son entière propriété. Toutefois le transfert des risques s'effectue dès la livraison du matériel. Le Client ne pourra à titre gratuit ou onéreux ni céder ni sous-louer l'exposition ni consentir ni laisser acquérir de quelconques droits sur ce bien et s'interdit de donner en gage, laisser saisir par l'un de ses créanciers, le matériel détenu jusqu'à sa restitution.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout matériel émanant d'EXPOSIKA (exposition, documents, fichiers informatiques ou autres) reste la propriété exclusive d'EXPOSIKA. Les expositions, maquettes, chartes graphiques, fichiers sources, matériels et fournitures appartiennent à EXPOSIKA. Les textes, illustrations, photos et autres éléments des panneaux appartiennent à leurs auteurs respectifs. Ils ne peuvent en aucun cas être reproduits et utilisés sans autorisation. Toute reproduction, reprise et déclinaison, totale ou partielle, est strictement interdite. L'utilisation par Expositika de vos visuels, notamment des logos, implique que vous détenez leurs droits de reproduction. Expositika ne sera pas tenu pour responsable en cas de litige concernant les droits d'auteurs. Le client s'engage en son nom et celui de ses collaborateurs à respecter le Code de la Propriété Intellectuelle et à utiliser les supports fournis en conformité avec les règles d'usage. La mention "[www.exposika.com](http://www.exposika.com)" doit apparaître sur tout document publicitaire et lors de toute présentation publique.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES À LA VENTE ET LA CREATION SUR MESURE D'EXPOSITIONS

Les présentes conditions particulières viennent compléter nos conditions générales de vente. Ces conditions particulières s'appliquent dans le cas de vente ou de création sur mesure d'expositions. Ces conditions sont accessibles à tout moment sur le site [www.exposika.com](http://www.exposika.com) et prévaudront le cas échéant sur toute autre version ou tout autre document contradictoire ainsi qu'aux conditions de vente du client, en tous ses termes.

### COMMANDE

Les commandes doivent être confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande dûment signé par le Client. Les ventes ne sont effectives qu'après acceptation par écrit de la commande du client par EXPOSIKA qui s'assurera notamment, de la disponibilité des produits demandés.

Les prix de vente des expositions s'entendent HT, hors assurances, frais de transport aller inclus sauf mention contraire et dispositions particulières. Le tarif pourra être majoré des coûts de transport spécial et de main d'œuvre supplémentaire consécutifs à une livraison en express, un dimanche, un jour férié et/ou en dehors des heures d'ouverture. Les services dont le prix ne peut être connu a priori ni indiqué avec exactitude feront l'objet d'un devis détaillé.

### SUPPORTS DE COMMUNICATION

Les supports de communication font l'objet d'un complément de commande et sont subordonnés à une vente d'exposition. Les tarifs s'ajoutent au prix de la vente, frais d'impression et de livraison inclus sauf mention contraire. Les tarifs peuvent être révisés à tout moment sans préavis.

Les supports de communication sont livrés par transporteur, choisi par l'imprimeur, à une date indépendante de la livraison de l'exposition.

Aucune annulation, ni réclamation ni retour, ne sera prise en compte sur les supports de communication.

### TRANSPORT ET LIVRAISON

Les dates et horaires de livraison sont donnés à titre indicatif. Les expositions sont livrées par voie postale en recommandé remise contre signature.

La livraison par Colissimo est effectuée par la Poste. Un numéro de colis est envoyé par e-mail dès l'expédition du colis afin que le Client puisse suivre son acheminement. En cas d'absence, le facteur dépose habituellement le colis dans le bureau de Poste le plus proche. Un avis de passage vous en averti.

Si le Client ne récupère pas le colis dans les délais convenus, le colis nous est automatiquement retourné.

### RETOUR PRODUITS ET RÉCLAMATION

Notre société n'est tenue qu'au remplacement de la marchandise, reconnue par nous « non conforme », non compris les éventuels frais annexes (pose, dépose, stockage, pénalités, taxes). Nous ne sommes jamais responsables de dommages indirects ou résultants d'une mise en œuvre de nos produits non conforme aux règles de l'art, des détériorations résultant d'une mauvaise manipulation, des conditions de transport ou de stockage défectueuses.

### RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

EXPOSIKA conserve la propriété pleine et entière des expositions vendues jusqu'au parfait encaissement du prix intégral de la commande, en principal et accessoires, frais et taxes compris. Toutefois le transfert des risques s'effectue dès la livraison du matériel.

*Tout acompte versé par le Client restera acquis à EXPOSIKA à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'acquéreur.*

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout matériel émanant d'EXPOSIKA (exposition, documents, fichiers informatiques ou autres) reste la propriété exclusive d'EXPOSIKA.

Les expositions, maquettes, chartes graphiques, fichiers sources, matériels et fournitures appartiennent à EXPOSIKA. Les textes, illustrations, photos et autres éléments des panneaux appartiennent à leurs auteurs respectifs. Ils ne peuvent en aucun cas être reproduits et utilisés sans autorisation. Toute reproduction, reprise et déclinaison, totale ou partielle, est strictement interdite. L'utilisation par Exposika de vos visuels, notamment des logos, implique que vous détenez leurs droits de reproduction. Exposika ne sera pas tenu pour responsable en cas de litige concernant les droits d'auteurs.

Le client s'engage en son nom et celui de ses collaborateurs à respecter le Code de la Propriété Intellectuelle et à utiliser les supports fournis en conformité avec les règles d'usage.

## CONDITIONS PARTICULIERES AUX ATELIERS ET CONFERENCES

Les présentes conditions particulières viennent compléter nos conditions générales de vente. Ces conditions particulières s'appliquent dans le cas d'atelier, d'exposé, de conférence ou toute autre intervention. Ces conditions sont accessibles à tout moment sur le site [www.exosika.com](http://www.exosika.com) et prévaudront le cas échéant sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

### ORGANISATION DE LA PRESTATION

Les prestations sont assurées par des professionnels choisis par Exosika.

Le Client s'assure de la disponibilité et l'aménagement des lieux d'accueil et déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la prestation publique, objet du présent contrat. Le client assure la promotion et la publicité de la manifestation, prend en charge l'accueil de l'intervenant, et notamment si besoin les transferts, fournira des photos de l'intervention, un exemplaire de chaque support publicitaire et des articles de presse.

Le Client s'engage à mettre à disposition des intervenants d'Exosika les moyens appropriés pour accomplir leur mission, et notamment :

- **un lieu spécifiquement prévu** pour l'accueil de formations, de salles aérées, silencieuses, spacieuses et équipées de moyens pédagogiques standards (1 paperboard, 1 vidéoprojecteur, 1 écran, tables et chaises)
- **le matériel nécessaire** au bon déroulement des interventions en concertation avec Exosika. Liste complète disponible sur [www.exosika.com](http://www.exosika.com)

### LOCATION DE SALLE

Lorsque la prestation se déroule à l'extérieur des locaux du Client, les frais inhérents à la location de salle sont à la charge du Client

### PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos ateliers et conférences. Dans le cas contraire, le Client s'assurera directement auprès des personnes concernées qu'elles possèdent bien les connaissances spécifiques préalables dont les détails seront fournis par Exosika.

### FRAIS DE MISSION

Le CLIENT prend en charge les frais de mission, déplacement, hébergement, restauration :

- **Frais de déplacement** (*défraiement kilométrique Aller-retour, tous billets de transports*) au départ du lieu de résidence de l'intervenant. Sauf cas contraire, le déplacement est inclus dans notre devis.
- **Frais de restauration (midi et/ou soir)** : Les repas sont à prévoir, en sus, par le client *chez un restaurateur indiqué par ce dernier*.
- **Frais d'hébergement ( nuit + petit déjeuner compris )** : l'hébergement est à prévoir, en sus, par le client dans un établissement indiqué par ce dernier en respectant les exigences de l'intervenant transmises par Exosika.

Les règlements sont effectués directement par l'organisateur à l'établissement hôtelier et au restaurateur. L'intervenant n'avance aucun frais.

Les frais engagés par Exosika et liés au déroulement de la prestation (Déplacements (bus, métro, taxi, location de véhicule rendue nécessaire...), hébergement et restauration, matériel, documentation et frais de reproduction) que le client n'aurait pas pris en charge feront l'objet d'une facturation complémentaire pour leur coût réel envoyé au client qui s'engage à son règlement.

### FRAIS DE REPROGRAPHIE

Les différents documents utiles aux participants sont remis au Client sous forme de fichiers informatiques. Celui-ci en assure la duplication et la diffusion permettant aux participants de disposer des documents dans les délais prévus par le projet.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout matériel pédagogique émanant d'EXOSIKA (documents, fichiers informatiques ou autres) reste la propriété exclusive d'EXOSIKA.

Le client s'engage en son nom et celui de ses collaborateurs à respecter la propriété intellectuelle, à mentionner, dans toutes communications, le site de l'illustrateur à savoir : [www.christianlesourd.com](http://www.christianlesourd.com) et à utiliser les supports et outils fournis en conformité avec les règles d'usage et en particulier à ne pas les diffuser à l'extérieur sauf autorisation expresse écrite d'Exosika.

Si le Client met à notre disposition du contenu pédagogique sous quel que format que ce soit, il confère à EXOSIKA un droit d'utilisation de ces documents aux fins de matériel pédagogique utilisé exclusivement chez ce même client.

### CONFIDENTIALITÉ

EXOSIKA s'engage à maintenir la confidentialité sur l'ensemble des informations recueillies au cours des prestations, ainsi qu'à ne divulguer sous aucun prétexte les documents confiés.

### CAS PARTICULIER DES CONFERENCIERS

Exosika agit en tant qu'intermédiaire. Elle met en relation des intervenants et des structures d'accueil en proposant à ces dernières la prise en charge administrative et logistique. L'intervenant est un indépendant et ne fait pas partie du personnel d'Exosika. Il reste libre de fixer le contenu et les méthodes de sa prestation. Il contracte en son nom une assurance responsabilité civile et sera seul responsable en cas de sinistres ou dommages. Exosika ne pourra être tenue pour responsable en cas de réclamation. Bien qu'Exosika apportera le meilleur suivi possible, elle ne pourra être tenue pour responsable de la prestation même de l'intervenant.

### REPORT ET CHANGEMENT DE DATES

Le calendrier et les dates d'intervention sont fixés d'un commun accord entre EXOSIKA et le Client et arrêtés de façon ferme.

Tout changement et report de date à l'initiative du Client, effectué à l'issue du contrat signé, fera l'objet du versement d'une indemnité calculée en fonction des frais effectivement engagés par EXOSIKA au titre de la période prévue par contrat, et d'un montant forfaitaire de 50€ HT au titre de frais administratifs.

### RESPONSABILITÉ

EXOSIKA ne pourra être tenu responsable du mauvais déroulement d'un stage si le Client n'a pas rempli les pré-requis mentionnés dans le projet ou fourni à temps les supports pédagogiques qu'il est en charge de reprographier.

### ANNULATION

Le présent contrat se trouverait suspendu ou résilié de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure prévue par la loi et la jurisprudence. Il en serait de même pour toute maladie ou accident dûment constaté mettant l'intervenant dans l'impossibilité d'assurer sa prestation. EXOSIKA et le CLIENT conviendront d'un commun accord, si le cas le permet, du report à une date ultérieure, sans que cette clause ne vienne modifier les autres clauses générales ou particulières au contrat.

Toute annulation du fait de l'une ou l'autre des parties entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre une indemnité calculée en fonction des frais effectivement engagés par cette dernière à la date de rupture du contrat, sur présentation de justificatifs. Le Client doit informer EXOSIKA de son annulation obligatoirement par écrit et en vérifier la bonne réception. Aucune annulation ne sera prise en compte dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant.